



Secrétariat général (SG)

Genève, le 20 février 2018

Courriel: erecruit@itu.int

A l'attention du Directeur général

Lettre circulaire N° 18/14

Sujet: **Avis de vacance N° 9D-2018/BR-SGD/EXTERNAL/D1**

Monsieur le Directeur général,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 22/04/18 sur notre site web <http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html>.

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Guadalajara, 2010), affirmant que: "... lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats de régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union, en tenant compte de l'équilibre qu'il est souhaitable d'obtenir entre le personnel féminin et le personnel masculin. »

Le Conseil à sa session de 2001 a adopté la Résolution 1187 afin d'encourager les Etats Membres et les Membres des Secteurs à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates dûment qualifiées.

Les fonctionnaires qui sont déjà au service de l'Union peuvent poser leur candidature à cet emploi.

Mr. Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexes: Avis de vacance N° 9D-2018/BR-SGD/EXTERNAL/D1



L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

AVIS DE VACANCE N° 9D-2018/BR-SGD/EXTERNAL/D1

Date de parution: 20 février 2018

Candidatures en cours d'acceptation

Les candidatures féminines sont encouragées

Fonctions: Chef du Département des commissions d'études

Numéro de poste: R5/D1/547

Date de clôture (23.59 Genève CH) : **22 avril 2018**

Durée de contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de contrat: Contrat de durée déterminée

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Grade: D1

Organe:

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Unité organisationnelle:

Au Bureau des radiocommunications, le Département des Commissions d'études participe aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications suivant les méthodes de travail et le programme de travail adoptés par l'Assemblée des télécommunications.

Attributions / Responsabilités

Sous la direction générale du Directeur du Bureau des radiocommunications, le Chef du Département des commissions d'études s'acquitte des tâches suivantes:

- Mène et détermine les activités des commissions d'études des radiocommunications, ainsi que des Groupes de travail et des Groupes d'action associés, du Comité de coordination pour le vocabulaire (CCV) et des Réunions de préparation à la conférence (RPC), de même que celles des secrétariats techniques concernés, y compris des conseillers, des assistants, du personnel d'édition et autre personnel d'appui. Contrôle le travail des commissions d'études, du CCV et des RPC en coopération étroite avec les Présidents et Vice-Présidents responsables.
- Participe aux discussions stratégiques et à la préparation du budget du BR concernant les commissions d'études, le CCV et les RPC et les secrétariats correspondants et veille, en consultation avec les Présidents, à ce que les activités menées restent dans le cadre du budget alloué.
- Coordonne les activités des commissions d'études, du CCV et des RPC avec celles des autres Départements du Bureau des radiocommunications, ainsi qu'avec le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR), les Commissions d'études du Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) et du Secteur du développement des télécommunications (UIT-D), et leurs groupes consultatifs. Fournit des conseils et des contributions spécialisés concernant les travaux des Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D présentant un intérêt pour le Secteur des radiocommunications.
- Coordonne les relations et activités avec le Secteur de la normalisation des télécommunications et le Secteur du développement des télécommunications, ainsi qu'avec des organisations externes telles que la CEI et l'ISO, les unions mondiales et régionales de radiodiffusion et des associations d'ingénieurs et de scientifiques. Négocie des accords de coopération entre l'UIT-R et d'autres organismes de normalisation, conformément aux Résolutions de l'Assemblée des radiocommunications.
- Coordonne et supervise les activités d'appui du Département des commissions d'études aux Réunions de préparation à la Conférence et remplit les fonctions de Chef du Secrétariat pour les Assemblées des radiocommunications.
- Elabore des documents techniques et des rapports sur les activités des commissions d'études et des groupes associés et les présente dans le cadre des conférences, réunions, activités des forums et publications de l'UIT, ainsi qu'à des réunions, conférences et séminaires professionnels et techniques à l'extérieur; participe chaque fois que cela est possible à ces activités afin de présenter les travaux des commissions d'études à un public de spécialistes aussi large que possible.
- Remplit les fonctions de porte-parole du BR pendant les Conférences mondiales, les Assemblées mondiales de normalisation des télécommunications, les Conférences mondiales de développement des télécommunications et les réunions du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR), du Groupe consultatif de la normalisation des

télécommunications (GCNT) et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT). Représente l'UIT-R à la demande du Directeur.

- Peut se voir confier d'autres responsabilités si besoin est.

Compétences

- Excellente aptitude à communiquer, à l'oral et à l'écrit.
- Aptitude à créer des alliances, à entretenir d'excellentes relations avec des responsables à tous niveaux aussi bien à l'UIT qu'à l'extérieur de l'Union, et à faciliter l'adoption d'un consensus au sein d'un groupe.
- Aptitude à mener et à inspirer une équipe, ainsi qu'à définir des priorités stratégiques.

Qualifications requises

Formation:

Titre universitaire supérieur en ingénierie des télécommunications ou en sciences (ingénierie, génie électrique/électronique) OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à celui d'un titre universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à vingt années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Expérience:

Au moins quinze ans d'expérience à des postes à responsabilité croissante dans le domaine des télécommunications, dont sept ans au moins au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle. Expérience approfondie dans des domaines techniques du secteur des radiocommunications, en particulier en radiodiffusion et/ou gestion du spectre et/ou services scientifiques et/ou services spatiaux et réputation établie dans ce(s) domaine(s). Une expérience du travail des Commissions d'études de l'UIT-R et des groupes associés ainsi que des activités de normalisation des radiocommunications dans d'autres organismes internationaux, ainsi qu'un dossier de publications dans des revues techniques seraient un atout.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

Informations supplémentaires:

Salaire:

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être

modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$ 96,865 + indemnité de poste \$ 80,107

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, <http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx>

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer [sur ce lien](#)

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue

Candidatures en cours d'acceptation



L'UIT est un espace non fumeur